

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 9 juillet 2018, à 20 h au 110 rue Grégoire à Henryville, sont présents les conseillers; Patrick Wenning, Isabelle Deland, Valérie Lafond et Michel Lord sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum.

Également présente : Mme Sylvie Larose Asselin directrice générale et secrétaire-trésorière.

Absents : Messieurs Léo Choquette et Jean-Sébastien Roy.

La mairesse, Madame Danielle Charbonneau, ouvre la séance à 20 :00hrs.

6491-07-2018
Ouverture
de la séance

Il est proposé par Patrick Wenning appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 9 juillet 2018.

6492-07-2018
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Valérie Lafond appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

6493-07-2018
Adoption du
procès-verbal
du 4 juin 2018

Il est proposé par Valérie Lafond appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 juin 2018.

6494-07-2018
Adoption des
comptes à payer
du mois de juin et
ratification des
comptes déjà payés

Il est proposé par Patrick Wenning appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois de juin 2018 totalisant la somme de : 52,798.14\$.

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois de juin 2018 au montant de : 58,424.17\$.

Pour un total de comptes à payer de: 111,222.31 \$.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Période de questions

Plusieurs questions ont été posées.

6495-07-2018
Nomination du
maire-suppléant

Attendu qu'il y a lieu de nommer un maire-suppléant pour la période du 1^{er} juillet jusqu'à la première séance de janvier 2019;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme Mme. Isabelle Deland pour agir à titre de maire-suppléant;

Que la directrice générale avise la MRC du Haut-Richelieu de cette nomination ainsi que la Caisse du Haut-Richelieu pour la signature des effets bancaires en l'absence de la mairesse.

6496-07-2018
Formation Rémi
Drapeau (USEP)
Shawinigan

Attendu que le conseil municipal a par la résolution : 2017-12-6244 autorise M. Rémi Drapeau, employé de voirie, à suivre des cours concernant les eaux usées;

Attendu que la formation devant avoir lieu à St-Clet a été remplacée par celle du Collège de Shawinigan au coût de 2800.\$, elle sera d'une durée de deux jours pour la technique entre le 19 novembre et le 21 décembre 2018 et de 10 semaines à partir du 10 septembre, en ligne pour la théorie.

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise les dépenses suivantes : hébergement pour une nuitée, les frais de déplacements et de kilométrage et le paiement au Collège de Shawinigan pour un montant de 2800.\$

6497-07-2018
Démission de
Mme Annie
Gagnon à titre de
concierge à l'hôtel
de ville

Attendu que Mme Annie Gagnon a remis en date du 19 juin 2018 sa démission à titre de concierge pour l'hôtel de ville;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil accepte sa démission et que la directrice générale lui expédie une lettre de remerciements pour le travail accompli durant ces dernières années.

6498-07-2018
Concordance et
courte échéance
relativement à un
emprunt 112-2010
(réservoir
incendie)

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 775 200 \$ qui sera réalisé le 17 juillet 2018

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité d'Henryville souhaite emprunter par billets pour un montant total de 775 200 \$ qui sera réalisé le 17 juillet 2018, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
112-2010	443 800 \$
112-2010	331 400 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 112-2010, la Municipalité d'Henryville souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 17 juillet 2018;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 17 janvier et le 17 juillet de chaque année;
3. les billets seront signés par la mairesse et la secrétaire-trésorière;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2019.	100 000 \$	
2020.	103 400 \$	
2021.	107 100 \$	
2022.	110 700 \$	
2023.	114 700 \$	(à payer en 2023)
2023.	239 300 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 112-2010 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 17 juillet 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

6499-07-2018
Adjudication
refinancement
règlement 112-
2010 (réservoir
incendie)

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	9 juillet 2018	Nombre de soumissions :	2
Heure d'ouverture :	14 h	Échéance moyenne :	3 ans et 8 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	2,8892 %
Montant :	775 200 \$	Date d'émission :	17 juillet 2018

ATTENDU QUE la Municipalité d'Henryville a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 17 juillet 2018, au montant de 775 200 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

100 000 \$	2,25000 %	2019
103 400 \$	2,55000 %	2020
107 100 \$	2,75000 %	2021
110 700 \$	2,85000 %	2022
354 000 \$	3,00000 %	2023

Prix : 98,73300

Coût réel : 3,25894 %

2 - CAISSE DESJARDINS DU HAUT-RICHELIEU

100 000 \$	3,56000 %	2019
103 400 \$	3,56000 %	2020
107 100 \$	3,56000 %	2021
110 700 \$	3,56000 %	2022
354 000 \$	3,56000 %	2023

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,56000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité d'Henryville accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 17 juillet 2018 au montant de 775 200 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 112-2010. Ces billets sont émis au prix de 98,73300 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

N/Réf. :56042 - 8

Date d'émission:17 juillet 2018

6500-07-2018
Adoption projet
de règlement 187-
2018 délibérations
des séances du
conseil

Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance du 4 juin par la conseillère Mme Isabelle Deland relatif à la régie interne des séances du conseil de la municipalité d'Henryville ;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le projet de règlement no. 187-2018 en regard avec la régie interne des séances du conseil de la municipalité.

6501-07-2018
Avis de motion
règlement 188-
2018 dépenses
remboursables

Avis de motion est donné par Valérie Lafond que le conseil municipal adoptera à une séance spéciale ou régulière un règlement relatif aux modalités de remboursements de frais de repas, kilométrage, stationnement, hébergement lors de congrès, colloque ou formation pour la municipalité ou tout autre remboursement pour la municipalité. Le projet de règlement 188-2018 est déposé et adopté.

6502-07-2018
Propriétés en
vente pour taxes

Attendu que la directrice générale/secrétaire-trésorière doit transmettre les dossiers de vente pour taxes non acquittées à la MRC du Haut-Richelieu;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité reconnait avoir été informée des dossiers à être transmis en vente pour taxes pour l'année 2017.

6503-07-2018
Mandat
préparation de
documents vente
pour taxes

Attendu que la municipalité d'Henryville doit préparer des documents relatifs à la vente pour taxes qui doit avoir lieu le 18 octobre prochain;

Attendu que 25 dossiers sont susceptibles d'être vendus pour taxes non acquittées pour l'année 2017 représentant la somme de : 53,629.57\$ et que si les taxes 2017 ne sont pas acquittées l'année de taxation 2018 sera incluse, tel que présenté aux membres du conseil;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à préparer tous les documents relatifs à la vente et autorise les dépenses afférentes à cette fin.

6504-07-2018
Mandat pour
enchérir lors de la
vente pour taxes

Attendu que le conseil municipal doit mandater quelqu'un pour enchérir jusqu'au montant des taxes, pour et au nom de la municipalité lors de la vente pour taxes afin de protéger les intérêts de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Patrick Wenning appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité que le conseil mandate la mairesse ou la pro-maire Mme. Isabelle Deland, pour représenter les intérêts de la municipalité lors de la vente pour taxes le 18 octobre 2018.

6505-07-2018
Embauche
étudiants camp de
jour

Attendu que la municipalité va recevoir pour l'année 2018, un remboursement pour une partie du salaire de 2 étudiants pour la période estivale du camp de jour;

Attendu que la municipalité doit embaucher, 1 coordonnateur, 4 moniteurs et 1 sauveteur;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise les dépenses à cette fin.

6506-07-2018
Acquisition d'une
remorque de 53
pieds

Attendu que la municipalité est au fait qu'une remorque de 53 pieds serait à vendre ;

Attendu que la municipalité doit à chaque année préparer une scène dans le cadre de la Fête de la St-Jean-Baptiste et que la remorque pourrait servir pour cet évènement ;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité demande au propriétaire de nous fournir un prix de vente avant de prendre toute décision relative à cette acquisition.

6507-07-2018
Autorisation de
paiement-Kalitec-
afficheur de
vitesse radar

Attendu que la municipalité a demandé une subvention dans le cadre du programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière;

Attendu qu'une subvention a été approuvée au montant de 3851.\$;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte la facture provenant de Kalitec au montant de : 5,794.74\$ incluant les taxes applicables.

6508-07-2018
Demande de
remboursement
politique familiale

Attendu que 3 familles ont fait des demandes de remboursement au bureau municipal en regard avec notre politique familiale pour les activités, et les naissances;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité de rembourser une famille pour les activités pour un montant de 910.25\$ et deux familles pour une naissance pour un montant de 200.\$ totalisant la somme de: 1,110.25\$ à rembourser.

6509-07-2018
Éclairage
panneaux de
contrôle

Attendu qu'une demande a été faite à l'effet que des lumières ne sont pas fonctionnelles dans les panneaux de contrôle à l'USEP;

Attendu qu'il serait opportun que la municipalité requiert les services d'un électricien pour exécuter les travaux relatifs à cette demande;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité de requérir les services de François Phénix et Fils, électriciens.

Rapport du
directeur des
services incendie

Le directeur du service des incendies n'était pas présent à la séance de travail.

6510-07-2018
Modification
règlement 178-
2017 article 2d

Attendu que le règlement 178-2017 à l'article 2 d stipule que : « lorsqu'un camion échelle se rend sur les lieux de l'intervention : 400.\$ par heure, par camion échelle »;

Attendu que les municipalités avoisinantes ayant un camion échelle facture un montant de 250.\$ de l'heure lorsqu'un camion échelle est demandé sur les lieux;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le taux soit remplacé par 250.\$ de l'heure au lieu de 400.\$ de l'heure afin d'établir un tarif uniforme pour les municipalités environnantes.

Rapport de
l'inspecteur
municipal, de
voirie et du CCU

Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé, le rapport de voirie ainsi que le procès-verbal du CCU.

6511-07-2018
Adoption du
règlement
59-2006-22

Attendu que le conseil municipal a adopté à la séance régulière du 2 mai l'avis de motion et le 1^{er} projet du règlement 59-2006-22 modifiant le règlement de zonage 59-2006 dans le but de créer une zone no. 118 à même la zone no. 114 afin d'y autoriser la construction de résidence bi-familiale isolée;

Attendu que suite à une consultation publique du 4 juin, le conseil municipal a fait l'adoption du 2^{ième} projet du règlement 59-2006-22;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le règlement 59-2006-22.

Règlement 59-2006-22 modifiant le règlement 59-2006 intitulé « Règlement de zonage » concernant la création de la zone 118 dans le but d'autoriser les résidences bi-familiales isolées.

Article 1 Titre du règlement

Le présent règlement s'intitule : « Règlement 59-2006-22 modifiant le règlement 59-2006 intitulé "Règlement de zonage" concernant la création de la zone 118.

Article 2 Validité du règlement

Le conseil municipal décrète avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si l'une de ses parties devait être déclarée nulle par un tribunal compétent, les autres parties du règlement continuent de s'appliquer.

Article 3 Modification du plan de zonage

Le plan de zonage no. P-59-2006-12 est modifié par la création de la zone 118 à même la zone 114 tel qu'illustré en annexe 1 faisant partie intégrante du présent règlement.

Article 4 Ajout de la grille des usages de la zone 118

Une grille des usages et des normes est créée pour la zone 118, telle que présentée en annexe 2 faisant partie intégrante du présent règlement.

Article 5 Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Danielle Charbonneau, Mairesse

Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Secrétaire-trésorière

**6512-07-2018
Contrat travaux
de rapiéçage
d'asphalte**

Attendu que des appels d'offres pour des travaux de rapiéçage d'asphalte ont été expédiés par invitation à dix fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu jeudi 21 juin à 10:15hrs et que quatre soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres;

Attendu que le conseil municipal veut regarder d'autres alternatives avant de prendre sa décision;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal prendra sa décision lors d'une prochaine séance régulière ou spéciale.

**6513-07-2018
Dérogation
mineure**

Attendu la demande déposée pour une dérogation au 185 rue Phénix concernant la construction d'un garage résidentiel de 100.34 m² excédant la superficie maximale autorisée de 75 m² prévu à l'article 5.7 du règlement de zonage 59-2006;

Attendu que le demandeur n'a pas démontré en quoi la réglementation existante lui cause un préjudice sérieux.

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Patrick Wenning, il est résolu de refuser la présente demande de dérogation mineure.

6514-07-2018
Paiement Les
Consultants SM
2^{ième} versement
(TECQ)

Attendu que la municipalité de par la résolution 6353-04-2018 a confié un mandat aux Consultants SM dans le projet de la rue de l'Église en regard avec la subvention de la TECQ;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise le 2^{ième} versement au montant de : 2,776.65\$ pour la préparation des plans et devis.

6515-07-2018
Demande de prix
pierre pour
chemins

Attendu que le conseil municipal désire obtenir des prix pour la pose de pierre sur les routes non asphaltées;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la directrice générale à demander des prix à la tonne.

6516-07-2018
Autorisation
demande de prix
pour asphalte
recyclée

Attendu que le conseil municipal désire obtenir des prix pour la pose d'asphalte recyclée sur les rues Maurice-Duplessis, Richelieu et St-Jacques;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la directrice générale à demander des prix à la tonne.

6517-07-2018
Autorisation
signature Fonds
pour l'accessibilité

Attendu que la municipalité prévoit faire une demande de subvention dans le cadre du Fonds pour l'accessibilité;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que Mme Sylvie Larose Asselin, directrice générale soit autorisée à signer au nom de la municipalité tout document relatif au Fonds pour l'accessibilité.

6518-07-2018
Demande de
soumission
surveillance de
chantier et
ingénieur Rue de
l'Église et St-
Thomas (TECQ)

Attendu que le conseil municipal a par la résolution numéro 6439-05-2018 autorisé la directrice générale à afficher sur le site SEAO les plans et devis pour les travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue de l'Église et St-Thomas;

Attendu que la directrice générale doit demander des soumissions pour la surveillance de chantier et un ingénieur pour lesdits travaux;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la directrice générale soit autorisée à expédier lesdites soumissions.

6519-07-2018
Demande de
soumission
laboratoire Rue de
l'Église et St-
Thomas (TECQ)

Attendu que le conseil municipal a par la résolution numéro 6439-05-2018 autorisé la directrice générale à afficher sur le site SEAO les plans et devis pour les travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue de l'Église et St-Thomas;

Attendu que la directrice générale doit demander des soumissions pour un laboratoire concernant lesdits travaux;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la directrice générale soit autorisée à expédier lesdites soumissions.

6520-07-2018
Embauche d'un
technicien en
documentation

Attendu que dans le cadre du Programme Jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine, la municipalité avait fait une demande pour obtenir un étudiant qui agirait à titre de technicien en documentation pour la bibliothèque;

Attendu que M. Samuel Vincent a accepté le poste, à raison de 6 semaines de travail, 35hrs./semaine au salaire de 12.\$/heure;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité embauche M. Samuel Vincent à titre de technicien en documentation.

Période de questions Quelques questions ont été posées.

6521-07-2018 Sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité
Levée de la séance que la séance soit levée à 21 :07 hrs.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Sylvie Larose Asselin

.....
Danielle Charbonneau, mairesse

.....
*Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Secrétaire-trésorière*

« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».